

Associé-correspondant local (1900-1912)  
Membre titulaire (1912-1938)  
Vice-président (1926-1927)  
Président (1927-1928)

Pierre Parisot naît à Nancy le 9 février 1859. Il est le fils du professeur Victor Parisot, titulaire de la chaire de clinique médicale de la Faculté de médecine, qui est aussi le beau-frère du professeur Heydenreich, professeur de clinique chirurgicale et ancien doyen. À l'issue de ses études au lycée de Nancy, Pierre Parisot est reçu bachelier ès-lettres le 14 août 1875 et bachelier ès-sciences le 10 août 1876. Etudiant à la Faculté de médecine de la ville, il soutient sa thèse de doctorat en médecine le 7 août 1884. À ce moment, il est chef de clinique médicale à la Faculté depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1883, et il occupe cette fonction universitaire jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1886, puis à nouveau du 31 janvier 1888 jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1889. Il a auparavant été externe des hôpitaux en 1878, interne en 1880 et il a reçu le prix de l'Internat.

Reçu agrégé de médecine et de médecine légale à compter du 17 avril 1886, il entre en service le 1<sup>er</sup> novembre 1887 et le reste jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1895. À partir du 24 mai 1889, il est chargé d'un cours complémentaire (ou annexe, c'est la terminologie officielle) de clinique des maladies des vieillards à la Faculté. Il donne aussi des conférences sur les maladies mentales et nerveuses, ainsi que sur d'autres sujets. À ce moment, les vieillards sont accueillis à l'hôpital Saint-Julien dont Parisot deviendra le médecin-chef. Cette charge de cours, renouvelée annuellement (toutes les charges de cours sont annuelles), est reconduite jusqu'à la fin de l'année scolaire 1897. Il est également chargé de la suppléance du cours de pathologie interne et générale que professe le professeur Hecht pendant le congé de celui-ci, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 1893. À partir de juillet 1898 et jusqu'à juillet 1903, il reçoit la charge du cours clinique des maladies des vieillards. Enfin, il est nommé professeur titulaire de la chaire de médecine légale le 26 juillet 1904. Il reste le titulaire de cette chaire jusqu'en 1929. Il a été assesseur du doyen et membre du conseil d'université. Il est le rédacteur en chef de la *Revue médicale de l'Est* de 1892 à 1914. L'Académie de médecine fait de lui un correspondant dans la division de médecine le 17 février 1925.

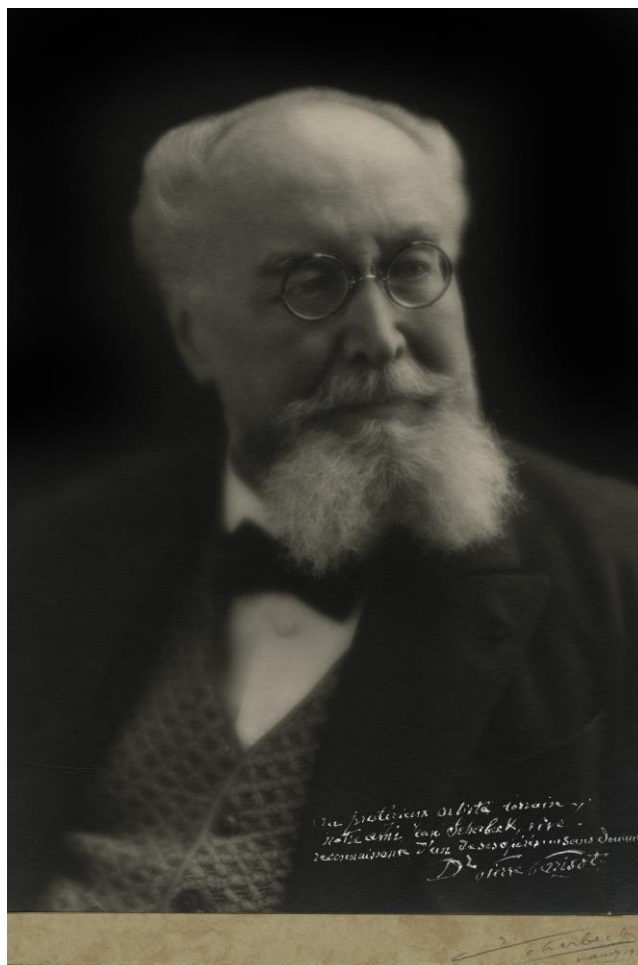
Son œuvre dans le domaine de la médecine légale est dominée par les questions d'identification : la prise de photographies, à laquelle il porte grand intérêt, en particulier au moment de la levée des corps, l'étude des empreintes digitales laissées sur les lieux par les coupables, l'étude des tatouages. Elle est marquée aussi par ses travaux sur « l'automobile homicide », sur les perversions sexuelles et sur les sévices exercés sur les enfants. En tant que professeur de médecine légale et médecin légiste, il participe aux expertises judiciaires dans la région. À son décès, le journal rappelle sa participation au procès de l'infanticide Jeanne Weber dans le département de la Meuse.

L'activité hospitalière du professeur Parisot se déroule à l'hôpital Saint-Julien dont il est le médecin-chef. Pendant la Première Guerre mondiale, ayant atteint dans le corps des officiers de complément le grade de médecin-major de 1<sup>e</sup> classe (commandant), il est le médecin-chef de l'hôpital Marin, qui se situe avenue de Strasbourg, presque en face de l'hôpital civil et à côté de l'Hôtel des Missions royales. L'établissement, avec cent quarante-sept lits, prend d'abord en charge les militaires atteints de fièvre typhoïde, et ensuite les blessés légers.

Pierre Parisot exerce de nombreuses autres activités au bénéfice de la collectivité. Il est membre du conseil municipal de 1896 à 1904, médecin du lycée à partir de 1893 et médecin des écoles normales depuis 1904. Ayant pressenti dès l'année 1900 qu'il conviendrait de donner une formation sérieuse aux infirmières, il met sur pied des enseignements qui leur sont destinés. C'est l'ébauche de l'École d'infirmières dont il est, à Nancy, le fondateur et le

premier directeur. En 1923, il est nommé directeur de l'institut médico-légal de la ville de Nancy. Il est membre du conseil départemental d'hygiène, et médecin des épidémies de l'arrondissement. En sa qualité de médecin légiste, il est chargé du cours de médecine légale et de police scientifique à la Faculté de droit jusqu'à la fin de l'année scolaire 1937-1938.

Officier d'Académie le 13 juillet 1893, il reçoit aussi en cette année deux médailles d'honneur (une en argent le 21 janvier 1893 et une en bronze le 28 novembre) que le ministre de l'Intérieur lui décerne pour récompenser le courage et le dévouement dont il a fait preuve à l'occasion de l'épidémie de choléra qui a sévi en 1892 à Houdreville (près de Vézelize, dans le Saintois). Il est promu officier de l'Instruction publique le 31 juillet 1898. La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui est décernée en 1911 à la suite d'une intoxication dont il a été atteint au cours d'une expertise médico-légale ; elle lui est remise par Raymond Poincaré. Il est promu au grade d'officier en 1921. Ayant reçu la médaille d'argent puis la médaille d'or de l'Assistance publique, il s'est trouvé de droit nommé au grade de commandeur de l'Ordre de la Santé publique lorsque cette distinction a été créée.



**Le professeur Pierre Parisot (1859-1938)**

Portrait de Jean Scherbeck (1930). Reproduction interdite

« Au prestigieux artiste lorrain, notre ami Jean Scherbeck, vive reconnaissance d'un de ses opérés, sans douleur. Dr Pierre Parisot »

Pierre Parisot est élu associé-correspondant de l'Académie de Stanislas le 16 mars 1900, et il est élu titulaire le 19 juillet 1912. Il prononce seulement son discours de réception le 20 mai 1926, et celui-ci a pour titre : « Erreurs judiciaires et médecins experts ». Il présente une communication en séance : « Quelques effets du bombardement de Nancy en 1916. De la

ctypophobie ». Celle-ci est lue le 7 juillet 1916 et elle paraît dans les *Mémoires* en 1918. Le mot « ctypophobie », issu du grec, est proposé par Parisot pour désigner la phobie du bruit produit par un choc, qui est apparue chez certaines personnes à la suite des bombardements, et du bruit qui était généré par les explosions et par les destructions.

Le décès du professeur Parisot intervient le 27 octobre 1938. Il appartenait à une très importante famille de médecins. Outre son père déjà mentionné, il était le neveu du professeur Léon Parisot (qui a été membre titulaire en 1854 et secrétaire annuel en 1855). Son frère Paul a été le directeur du bureau d'hygiène de la ville de Nancy. Son fils aîné est le professeur Jacques Parisot (membre titulaire en 1945) ; son second fils, Daniel, était professeur à la Faculté de droit. [Pierre Labrude]

Archives de l'académie, dossier P. Parisot ; Bernard LEGRAS, *Les professeurs de médecine de Nancy 1872-1914 Ceux qui nous ont quittés*, Amazon Fulfillment (Pologne), sans date, p. 410-413 ; Pierre PARISOT, *Titres et travaux scientifiques*, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1894, 19 p., accessible en ligne sur le site de la Bibliothèque interuniversitaire de santé de Paris ; Louis PIERQUIN, Gérard DE REN et Claude PERNOT, « Médecine légale, médecine du travail et réadaptation », *Annales médicales de Nancy 1874-1974*, numéro spécial du centenaire de la revue, 1975, vol. 14, ici p. 295-300.